# Saulon-la-Rue Infos municipales

n° 247 28 avril 2023



### Commémoration du 8 mai

Les habitants sont invités à participer à la cérémonie commémorative qui aura lieu le

#### lundi 08 mai 2023 à 11h30

devant le Monument aux Morts.

Cette cérémonie sera suivie du traditionnel vin d'honneur à la salle de rencontres et de loisirs.



## Taxe foncière



Le Conseil Municipal a décidé de ne pas appliquer d'augmentation sur le taux des taxes locales pour 2023 et maintient le taux de 47,57 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties.

L'État a revalorisé de 7,1 % les valeurs locatives servant de calcul de la taxe foncière en fonction de l'inflation.

Aussi, la taxe foncière va augmenter sous l'effet de cette revalorisation au titre de la loi de finances.

Afin de ne pas accentuer l'augmentation induite pour les habitants, la commune maintient ses taux d'imposition sans majoration.

## Trophée du civisme

La commune a reçu de l'Association des Anciens Maires et Adjoints de la Côte-d'Or en partenariat avec l'association des Maires de Côte-d'Or (AMF21) le Trophée du Civisme (catégorie : communes de 501 à 1 000 habitants) pour le taux de participation à Saulon-la-Rue lors de l'élection présidentielle de 2022 qui est de 87,8 % (moyenne des 2 tours) 90 % de votants au 1<sup>er</sup> tour et 85,60 % au 2<sup>nd</sup> tour.

M. MICHELIN, vice-Président de l'association félicite les électeurs saulonnais pour ce beau taux de participation.



Adresse postale: 12, rue des Chêneteaux - 21910 SAULON LA RUE

Téléphone: 03.80.36.60.50 - Télécopie: 09.85.83.76.43 - Adresse électronique: mairie@saulonlarue.fr

Site internet : www.saulonlarue.fr

Réception du public : lundi : 16h30 - 18h30 ; mercredi : 10h30 - 12h30 ; samedi des semaines impaires : 9h30 - 11h30